

14 - Numérisation des collections des bibliothèques en 2014 - Demandes de subventions

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Dans le prolongement du contrat de projets Etat Région (CPER 2007-2013), la bibliothèque municipale poursuit son programme de numérisation de ses collections patrimoniales. Elle continue ainsi d'alimenter le site internet Mémoire vive, patrimoine numérisé de Besançon (<http://memoirevive.besancon.fr>) où ces collections sont librement accessibles aux Bisontins désireux de connaître l'histoire de leur ville :

1 - Photographies de l'Est Républicain 1958-1985 (Bernard Faille)

Poursuite de la numérisation de 2013 et mise en ligne. Le fonds de clichés de Bernard Faille, cédé à la Ville en 2013 se révèle plus important que prévu. Au lieu des 60 000 clichés annoncés, on en dénombre plus de 100.000. Il est légitime d'achever la numérisation complète de cette collection, ainsi que le conditionnement des clichés dans de bonnes conditions de conservation.

2 - Presse régionale franc-comtoise

La presse régionale franc-comtoise, dont le titre le plus emblématique est le Petit Comtois, est numérisée et en ligne. Il apparaît judicieux de compléter ces collections par des titres moins célèbres mais importants pour la compréhension de la société franc-comtoise de l'avant-guerre, à savoir l'Eclair Comtois, la Dépêche et la République de l'Est.

Le coût global est estimé à 27 500 € TTC et les dépenses correspondantes seront prélevées sur la ligne 011.321.6042.45000.

Le tableau ci-dessous retrace le plan de financement prévisionnel pour chacune des opérations de numérisation :

Numérisation Bibliothèques 2014	Part Ville de Besançon	Part Région de Franche-Comté	Part Etat (DRAC)	Total TTC
Photographies de l'Est Républicain 1958-1985 (signalement, conditionnement des documents) Fonds Faille	800 €	1 600 €	1 600 €	4 000 €
Photographies de l'Est Républicain 1958-1985 (numérisation, 2 ^{ème} tranche) Fonds Faille	1 800 €	3 600 €	3 600 €	9 000 €
Presse régionale : L'Eclair Comtois (1900-1914 et 1936-1940)	720 €	1 440 €	1 440 €	3 600 €
Presse régionale : La Dépêche (1896-1933), La République de l'Est (1933-1944)	2 180 €	4 360 €	4 360 €	10 900 €
Total	5 500 €	11 000 €	11 000 €	27 500 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver la poursuite de ce programme de numérisation en faveur des bibliothèques,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat et de la Région de Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis et à signer les conventions éventuelles et les marchés devant intervenir pour la réalisation de ce programme.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 juin 2014.